



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Archives départementales  
de l'Ardèche  
Affaire suivie par : Mme PORTE

**Comité départemental du Centenaire de la Première Guerre mondiale**  
**Séance du 19 octobre 2017**  
**Compte-rendu**

Présent-e-s :

M. Jean-Michel RADENAC  
Mme Corinne PORTE  
Mme Véronique CHAIZE, représentant M. le maire de Privas  
M. Philippe GIFFON, représentant M. le directeur académique  
M. Franck TISON  
Lieutenant Colonel Olivier DELPLACE  
M. Billoud, représentant M. GUILLON  
M. Yves BENOIT  
Lieutenant Colonel (ER) Jean-Luc PAUTHE  
M. Pierre LADET  
M. Michel BOYER  
M. Gilbert AUZIAS

Excusés :

M. le président du Conseil départemental  
M. WEISS  
M. GENEST  
M. GACHET

Ordre du jour :

1. Examen des dossiers de demande de labellisation.
2. Informations diverses.

M. Radenac présente les excuses de MM. le président du Conseil départemental, Weiss, Genest et Gachet.

Le lieutenant Colonel Olivier Delplace, officier du Génie, qui a notamment été chef de la division Communication des archives du Service historique de la Défense de 2008 à 2010, a pris ses fonctions de Délégué militaire départemental le 1<sup>er</sup> août 2017.

Les membres du CDC lui souhaitent la bienvenue.

## 1. Examen des dossiers de demande de labellisation

6 dossiers sont à examiner : Archives départementales de l'Ardèche, mairie de Champis, Muséal, Bibliothèque départementale de l'Ardèche, Atelier Théâtre du Vivarais, mairie de Vanosc.

Un numéro a été attribué par le secrétariat général du comité départemental.

Mme Porte rappelle que le dossier de labellisation était téléchargeable sur le portail de *l'Etat en Ardèche*. Les dossiers étaient à envoyer aux Archives départementales de l'Ardèche avant le **13 octobre 2017**. Un communiqué de presse sur le site Internet de la Préfecture et une actualité sur le site Internet des Archives départementales de l'Ardèche ont aussi été publiés. Le communiqué a également fait l'objet d'une diffusion via les réseaux sociaux de la Préfecture.

Mme Porte rappelle également la procédure :

Le Comité départemental du Centenaire (CDC) exerce une mission d'expertise pour le compte de la Mission du Centenaire en se prononçant sur les demandes de labellisation formulées par les acteurs locaux.

Tout projet territorial désireux d'obtenir la labellisation par la Mission du Centenaire devait obligatoirement saisir en première instance le CDC.

Après consultation du CDC, le Préfet adressera un avis motivé à la Mission du Centenaire quant à l'opportunité d'une attribution du label officiel.

La liste des projets départementaux labellisés par la Mission du Centenaire est publiée sur le site de la préfecture de l'Ardèche.

Pour chaque dossier sélectionné par le CDC, une fiche de synthèse, extrêmement simplifiée devra être remplie et attachée au dossier.

L'ensemble des dossiers sélectionnés sera noté sur un tableau récapitulatif, extrêmement simplifié lui aussi. A noter, les numéros attribués par ce tableau n'ont aucune valeur de classement qualitatif. Ils ne seront utilisés que pour faciliter le travail administratif de la Mission.

Le CDC fait parvenir en un seul envoi postal l'ensemble des dossiers et le tableau récapitulatif. Ce courrier unique est à adresser pour le **30 octobre 2017** à la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Le tableau récapitulatif devra obligatoirement être aussi envoyé par courriel à la Mission.

Une fois parvenu à la Mission, chaque dossier sera examiné par une des commissions spécialisées du Conseil scientifique qui émettra un avis. Puis le Comité de labellisation examinera une seconde fois le dossier et donnera un résultat définitif qui sera notifié par écrit au porteur de projet, sous couvert du CDC.

### **Les grands thèmes de 2018 définis par la Mission du Centenaire sont :**

- . La commémoration des dernières batailles de la Grande Guerre,
- . La fin de la guerre et la signature de l'Armistice,
- . La construction de la paix et les « sorties de guerre »,
- . Après 1918 : deuil et reconstruction.

Il est à préciser que ces thèmes sont seulement des indications et tous les projets concernant la Première Guerre mondiale sont toujours les bienvenus.

Après examen des dossiers et avis des membres du CDC, Mme Porte prépare l'envoi des dossiers à la Mission.

Il sera précisé dans le courrier d'envoi le nombre important de dossiers présentés, soulignant ainsi tout l'intérêt des acteurs culturels et socio-culturels locaux à commémorer la fin du premier conflit mondial.

MM. Pauthe et Tison rappellent que les projets d'installation de plaques commémoratives sont exonérés de TVA et bénéficient de l'aide financière du Souvenir Français et de l'ONAC-VG.

## 2. Informations diverses

### . LP Jules Froment d'Aubenas

Lors de sa séance du 17 novembre 2016, le CDC avait étudié le dossier de demande de labellisation du LP Jules Froment d'Aubenas (qui aurait dû être adressé au comité académique du Centenaire).

M. Pauthe informe les membres du CDC que ce dossier a été labellisé en janvier 2017. Le Souvenir Français, contacté par l'équipe enseignante du lycée, a complété la subvention attribuée par la Mission (1500 €) permettant ainsi l'organisation d'un voyage (9 au 13 mai 2017) sur des lieux de mémoire dans l'Est de la France et dans la région parisienne. 800 € ont été attribués par le Souvenir Français.

Le Souvenir Français va poursuivre sa collaboration avec le lycée en présentant une exposition complémentaire à celle de l'établissement.

### . Concours « Les petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants »

Ce concours est destiné aux enfants de CM1/CM2.

M. Giffon précise qu'une seule école a concouru lors de la précédente année scolaire. Pour cette année, la Direction académique a envoyé une lettre d'information à toutes les écoles. MM. Radenac et Tison proposent d'envoyer aussi un courrier aux maires (signé par M. le Préfet) soulignant tout l'intérêt de la participation des écoles en cette fin de cycle commémoratif.

Pour toute information complémentaire, voir le site de l'ONAC-VG à l'adresse suivante : <http://www.onac-vg.fr/fr/missions/concours-scolaires-memoire-combattante/>

M. Tison profite de ce débat sur le concours pour rappeler la participation souhaitée des élèves à la collecte du bleuet de France et à la commémoration du 11 novembre.

### . Monuments commémoratifs

MM. Pauthe et Tison présentent les projets (en cours ou terminés). Ces projets bénéficient du soutien financier du Souvenir Français, de l'UFAC et de l'ONAC-VG :

. Saint-Sylvestre : création d'un monument aux morts place de la mairie. Il sera inauguré le 2 décembre 2017.

. Pranles : réfection du monument aux morts.

. Guilherand-Granges : réhabilitation du monument aux morts situé au cimetière et déplacement de celui-ci vers un espace mémoriel créé à côté de la mairie.

. Vanosc : création d'un espace mémoriel sur la place du village entourant le monument aux morts.

. Rampon : rénovation de la stèle (soutien du Souvenir Français).

Mme Porte précise qu'une base « Monuments aux morts » est hébergée sur le site de l'université Lille-III (<http://monumentsmorts.univ-lille3.fr>). Elle a pour ambition de dresser l'inventaire exhaustif des monuments aux morts de France et de Belgique. Elle en recense à ce jour plus de 20 000. Au-delà, ce projet, porté par l'Institut de recherches historiques du Septentrion (IRHIS), entend fournir des informations détaillées sur chacun de ces monuments, afin d'en donner une histoire totale, révélatrice des sensibilités locales et des

identités des territoires. Dans cet objectif, elle intègre des photographies (récentes ou anciennes), mais aussi des coupures de presse (relatant par exemple leur inauguration) et des documents d'archives relatifs à leur construction, issus notamment de la série O des archives départementales.

#### . Autres informations

M. Ladet rappelle la sortie de l'ouvrage du général Bruno CHAIX *L'occupation allemande en Ardèche (1942-1944) et la retraite de la Wehrmacht du Midi de la France en août 1944*, aux Editions Mémoire d'Ardèche et Temps Présent au prix de 24 €.

M. Ladet informe également les membres du CDC qu'il donnera une conférence sur la Grande Guerre à Privas le 9 novembre prochain avec notamment la projection du diaporama qui accompagne le cahier n° 122 « L'Ardèche face à l'épreuve (1914-1916) ».

Mme Chaize informe les membres du CDC qu'elle a rencontré M. Daniel Gay, archiviste du Diocèse. Le Diocèse présentera une exposition à partir d'octobre 2018 à Privas, certainement à l'espace Ouvèze. Mme Porte précise qu'elle a aussi rencontré M. Gay qui lui a fait part des projets du Diocèse. Une conférence sera certainement accueillie aux Archives départementales. Un projet de numérisation de *La Semaine religieuse* et de *La Gerbe* est également à l'étude pour une mise en ligne.

M. Auzias informe les membres du CDC que la Fol va organiser deux conférences sur la révolution de 1917 avec l'historien Jean-Paul Scot.

M. Tison informe les membres du CDC que ses travaux de recherche sur les Américains en Ardèche, en collaboration avec les Archives départementales, devraient faire l'objet d'une brochure d'ici la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

Corinne PORTE,  
Directrice des Archives départementales de l'Ardèche,  
Secrétaire générale du Comité départemental du Centenaire de la Première Guerre mondiale.